



Ners, le 12 décembre 2024

**MAIRIE DE NERS****30360**

Téléphone : 04 66 83 51 47

Courriel : mairie@ners.fr

Je soussigné Patrice PUPET,  
Maire de la Commune de Ners

Certifie avoir procédé à la publication sur le site internet de la Commune, pour l'information du public, les délibérations du conseil municipal du lundi 25 novembre 2024 à 19h00 en mairie de Ners.

<b>DELIBERATION N°</b>	<b>OBJET DE LA DELIBERATION</b>	<b>DATE DE PUBLICATION</b>	<b>DECISION</b>
<b>D2024.11.01</b>	Demande de Fonds de Concours à la Communauté Alès Agglomération	06/12/2024	APPROUVEE
<b>D2024.11.02</b>	Demande de Fonds de Concours 2024 Projet Alimentaire Territorial à la Communauté Alès Agglomération	06/12/2024	APPROUVEE
<b>D2024.11.03</b>	Modalités de participation à la protection sociale complémentaire dans le cadre d'une procédure de labellisation à compter du 01/01/2025	06/12/2024	APPROUVEE
<b>D2024.11.04</b>	Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Assainissement Non Collectif RPQS Exercice 2023	06/12/2024	APPROUVEE

<b>D2024.11.05</b>	Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Assainissement Collectif RPQS Exercice 2023	06/12/2024	APPROUVEE
<b>D2024.11.06</b>	Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Eau Potable. RPQS Exercice 2023	06/12/2024	APPROUVEE
<b>D2024.11.07</b>	Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets. RPQS Exercice 2023	06/12/2024	APPROUVEE
<b>D2024.11.08</b>	Délibération rectificative de la délibération n°2024.06.02 intitulée « Désaffectation et aliénation de chemins ruraux après enquête : une partie du chemin rural dit « chemin de la Fève » et une partie du chemin rural dit « chemin des Tourettes »	06/12/2024	APPROUVEE
<b>D2024.11.09</b>	Autorisation à Monsieur le Maire à signer la convention de servitudes pour la mise en place de mesures environnementales, avec la société URBA 553	REPORT SEANCE ULTERIEURE	
<b>D2024.11.10</b>	Groupement de commandes entre la Communauté Alès Agglomération, la Ville d'Alès, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Alès (C.C.A.S.), les communes d'Aujac, Bagard, Boucoiran et Nozières, Branoux-les-	10/12/2024	APPROUVEE

	<p>Taillades, Brignon, Castelnau-Valence, Le Chambon, Corbès, Génolhac, Laval-Pradel, Le Martinet, Les Mages, Lézan, Martignargues, Massanes, Massillargues-Atuech, Ners, Portes, Saint-Bonnet-de-Salendrinque, Saint-Césaire-de-Gauzignan, Saint-Étienne-de-l'Olm, Saint-Hippolyte-de-Caton, Saint-Jean-de-Valérisclle, Saint-Maurice-de-Cazevieille, Saint-Paul-la-Coste, Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille, Sainte-Cécile-d'Andorge en vue de la passation d'un accord-cadre à marchés subséquents pour la fourniture d'électricité</p>		
<b>D2024.11.11</b>	Modification des tarifs communaux	10/12/2024	APPROUVEE

Le Maire,

Patrice PUPET

